

BULLETIN MUNICIPAL DE MILLAY

JANVIER 2009



En ce début d'année 2009, l'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé.

2009 ne sera pas une année facile car la crise s'installe durablement et personne ne sera épargné. On peut, dans ces conditions économiques délicates, être tenté de dénoncer sans discernement les fautes des autres, c'est facile, mais cela ne résout pas la situation. Dans ce contexte difficile, il me paraît indispensable de se serrer les coudes en travaillant tous ensemble en évitant les discordes qui ne peuvent qu'accentuer les difficultés. Vous avez reçu cette année vos impôts locaux plus tardivement que d'habitude. L'échéance de paiement est au 16 février. Cela tient au fait que la Cour Régionale des Comptes de Bourgogne a contrôlé Millay au mois de juin dernier (comme de nombreuses communes dans la Nièvre). Elle a donné un avis dans lequel elle préconisait une augmentation des impôts locaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a refusé de mettre en place cette préconisation et pendant 5 mois nous nous sommes défendus pied à pied. Monsieur le Préfet de la Nièvre a finalement tranché et s'est rallié à nos propositions budgétaires et il n'y a donc pas eu d'augmentation des taux de nos impôts communaux. Pour la taxe professionnelle, elle sera, comme prévu en diminution (14,31% en 2006 – 6,5% en 2008). Quels seront nos investissements en 2009 ? Si le département réalise cette année la réfection de la départementale sur le bourg, nous allons sécuriser le passage des voitures par des ralentisseurs en particulier au niveau de l'école. Le site Internet de Millay sera entièrement refait pour être plus facilement mis à jour. Nous aurons comme d'habitude des reprises de chemin à goudronner. En ce qui concerne l'animation, nous avons sur la commune des associations dynamiques qui, malgré une année qui s'annonce difficile, continueront de s'investir pour nous donner le meilleur. Merci à elles pour leur dévouement. Nous devons persévérer dans l'accueil des entreprises nouvelles. En 2008, nous avons eu 4 entreprises qui se sont installées à Millay. Il est impératif de consolider ces efforts pour attirer les entrepreneurs. En ce qui concerne le regroupement pédagogique de Chiddes/Millay, nous allons avoir en 2009/2010 : 68 élèves, soit 11 de plus qu'en 2006. Tout sera mis en oeuvre pour conserver notre école, c'est principalement une question d'effectif.

Enfin, je tiens également à remercier le personnel communal pour leur efficacité et leur sérieux dans leur travail au quotidien, ainsi que toutes celles et ceux qui s'investissent dans notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2009. *Philippe de Laplanche*

Dans ce bulletin :

Exploitations forestières	2
Affichage non autorisé	
Coupures lignes téléphones	
Elagage	
La MARPA	3
Croquis élagage	
SICTOM des Morillons	4
Le tri sélectif	5
Transport à la demande	6
Atelier de Nelly	
Fleurissement communal	
Résultat fleurissement	7
Ecole de Millay	8
Comité des fêtes	9
Animation MARPA	10
Têtes Blanches Idées Vertes	
Têtes Blanches Idées vertes (suite)	11
Été Musical en Sud Morvan	
Billetterie en ligne	
Le ginkgo biloba	12
Artisans artistes Sud Morvan	

**LOCATION
DE LA
SALLE DES
FÊTES
OU
DE LA
CANTINE
SCOLAIRE**

**S'ADRESSER
A LA MAIRIE**

**Horaires Ouvertures de la Mairie:
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**

de 8H30 à 12H

Secrétaire: Colette BARRA

03.86.30.45.66

E-mail: mairiedemillay@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.millay-morvan.com>

LA POSTE

Evelyne GRUNAU

03.86.30.45.77

8h30 à 11h30

**DU LUNDI
AU**

VENDREDI

ARRETE COMMUNAL POUR EXPLOITATION FORESTIERE

Nous avons eu le chemin rural de Saint Roch aux Ardillys totalement saccagé par un débardage en début 2008, avec des ornières de plus d'un mètre. Les exploitants agricoles n'ont pas pu se rendre sur leurs parcelles riveraines pendant tout l'été, car le chemin n'avait pas été remis en état. Une telle pratique est injustifiable et inqualifiable, c'est pourquoi, la commune a pris un arrêté pour que les exploitants forestiers qui utilisent la voirie communale, déclarent leurs travaux forestiers avec un état des lieux préalable. La fin des travaux fera l'objet d'un état des lieux contradictoire. Les durées d'exploitation seront contrôlées, ainsi que les dépôts de bois sur la voirie communale qui seront limités dans le temps. Les propriétaires peuvent se procurer l'arrêté en Mairie. Il faut malheureusement avoir un moyen de recours en face de certains qui oublient vite les autres acteurs de la vie économique locale. Ceci dit, d'une manière générale les exploitations forestières sur notre commune se passent plutôt bien avec des chantiers qui tiennent leur délais et une bonne coordination avec la Mairie.

AFFICHAGE SUR LES LIEUX NON AUTORISES

Un certain nombre de collage d'affiches se font sur des lieux non autorisés (poste EDF- Container de tri, abri bus, panneaux routiers...). Le Conseil Municipal considère que cela concoure à la pollution visuelle, alors qu'il existe des endroits prévus à cet effet. A compter du 10 janvier 2009, tous les nouveaux collages non autorisés sur la commune de Millay seront nettoyés. Une amende sera envoyée au présumé afficheur (association, parti ou mouvement politique, imprimeur, ou par défaut directement à une personne physique...).

COUPURES DE LIGNES TELEPHONIQUES

Il y a eu des coupures de lignes téléphoniques sur la commune et les communes voisines dues au vandalisme. Cela concoure à mettre en danger certaines personnes âgées qui ont été privées de téléphone pendant quelques jours et qui ont, en cas de coup dur, des systèmes d'alerte par ligne téléphonique. C'est aussi pour les entreprises locales un réel souci. Si vous vous apercevez d'une coupure de votre ligne, n'hésitez pas à relever tous les indices extérieurs qui vous paraissent suspects, cela permettra aux gendarmes d'avoir des éléments pour leurs enquêtes.

L'ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les branches des arbres et des haies qui avancent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb de l'alignement de ces dernières aux frais des propriétaires (croquis ci après). L'élagage est imprescriptible et obligatoire. Le bon entretien de la végétation qui borde les voies de communication est une nécessité dont dépendent directement la conservation de la route et la sécurité des usagers (déplacements, transports lourds, transports scolaires...). Chacun dans son domaine de responsabilité doit donc tout mettre en œuvre pour assurer cet entretien.

La chaussée, les accotements, les fossés et les talus situés sur le domaine communal sont de notre ressort, mais les haies, buissons et arbres situés sur une propriété privée doivent être entretenus par le propriétaire chaque fois que cela est nécessaire. Le code de la voirie routière en fait une obligation réglementaire. Il est donc indispensable que chacun intervienne pour éviter tout accident sur nos chemins communaux. Si vous vous posez des questions à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter. En 2009, il faudra impérativement que ces travaux aient lieu.

LA MARPA (Philippe de Laplanche)

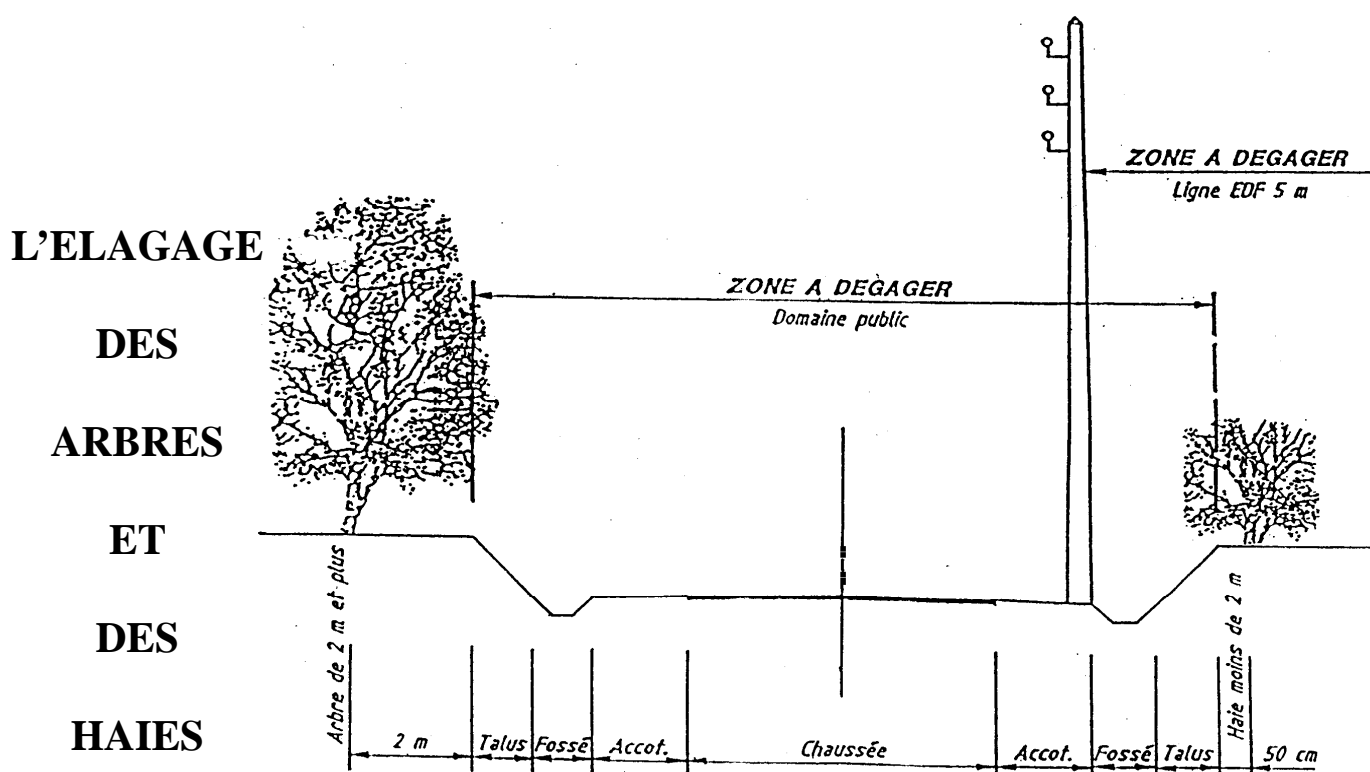
Notre MARPA fête cette année ces 15 ans d'existence. Que de chemin parcouru depuis 1993 ! mais le résultat est bien là. Merci à toutes celles et ceux qui participent à la vie de cette maison. Comme je l'ai rappelé en réunion régionale à Dijon lors de la présentation de notre projet sur l'accueil des handicapés vieillissants, lorsque des questions se posent sur l'organisation de la maison, nous avons à cœur de les résoudre en pensant à des solutions que nous aimerions avoir pour nos propres parents. C'est un exercice parfois difficile, mais ô combien gratifiant quand nous en voyons l'aboutissement.

Nous aurons eu cette année notre première centenaire, Madame Denise Beugnot qui est née le 22 juillet 1908. Madame Beugnot est entrée à la MARPA en 2002, pour se rapprocher de sa fille Madame Lebas qui habite Lanty. C'est un moment important pour notre maison, et j'ai souhaité marquer cet événement en retraçant toute la vie de Madame Beugnot qui est, à bien des égards, exemplaire.

15 ans, c'est aussi pour le PNRM (Parc Naturel Régional du Morvan) l'occasion de faire le bilan d'une des premières chaufferies au bois installées en Bourgogne. Notre chaufferie est opérationnelle 11 mois sur 12 (la chaufferie est éteinte au mois d'août pour maintenance), elle chauffe 3000 M2 de bâtiments communaux dont la MARPA (chauffage et eau -2000 litres par jour-). La chaufferie de Millay a aujourd'hui plus de 100.000 heures de fonctionnement. Cela veut dire que si nous devons comparer avec le chauffage d'un particulier qui fonctionne 6 ou 7 mois, notre chaufferie a réellement 20 ans d'exploitation en fonctionnement normal. On peut retenir de ce bilan de ces 15 années de chauffage (avec 11 mois de chauffe sur 12) un chiffre intéressant : le coût de chauffage journalier par résident est de 1,60 € TTC contre 3,90 € TTC pour la solution électricité qui aurait dû se substituer au bois si cette solution n'avait pas été choisie. Ramené à l'année, c'est 584 € pour la solution au bois contre 1423 € pour la solution électricité, qui, si elle devait être utilisée, serait à la charge du département et de nos résidents. Dans la situation économique difficile que nous allons traverser, il me paraît important d'assurer à nos anciens une stabilité des coûts de chauffage dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne le personnel, la Directrice Valérie Doury est en formation à Science Politique Paris. Valérie vient d'être opérée début décembre à Dracy le Fort, nous lui souhaitons bon rétablissement. Nous avons également en formation Sandrine Navetat qui a eu le résultat de sa formation AMP (Aide Médico Psychologique) le jour du repas de Noël à la MARPA. Bravo à Sandrine qui confirme une nouvelle fois que nous avons pris la bonne voie en encourageant la formation du personnel local. Nous allons continuer dans cette politique de formation.

Enfin, notre projet sur les handicapés vieillissants est en cours comme vous avez pu le lire dans le bulletin intercommunal, en souhaitant que 2009 voit l'aboutissement de ce nouveau projet...





Collecte des Déchets ménagers

Le SICTOM des Morillons, Etablissement public regroupant Communes et Communautés de Communes des Cantons de Luzy, Moulins Engilbert et Fours, a pour fonction la gestion de nos déchets ménagers.

Que deviennent nos déchets une fois collectés ?

Les Déchets Ultimes (sacs poubelle) sont regroupés sur Préporché, compactés en bennes, avant d'être transportés sur 60 km en Centre de stockage.

Les Biodéchets (épluchures et restes de repas) sont compostés à Préporché avec les déchets de jardin issus des déchetteries.

Les Emballages, Papiers et Verre apportés aux colonnes de tri sont regroupés en Centre de tri avant d'être expédiés vers les filières de recyclage.

Notre production de déchets ultimes - entendez les sacs d'ordures ménagères normalement débarrassés de tout élément recyclable ou compostable – s'élève à 210 kg par habitant et par an – (des Collectivités Nivernaises comparables sont à 140 kg/hab/an). Or, plus de 50% du poids de nos déchets ultimes sont des valorisables. Ces déchets non triés sont majoritairement des Biodéchets et des emballages recyclables.

Le coût de traitement des Ultimes, 99,42 €/t en 2008, est le double de celui des Biodéchets et le triple de celui des Emballages recyclables.

Pour maîtriser la hausse du coût des déchets, le tri doit donc être maximal, notamment les déchets à forte densité tels que les Biodéchets, verre, boîtes métalliques et papiers cartons.

Aussi, les services du SICTOM renforcent les contrôles qualité, en porte à porte comme en points de regroupement, avec examen des sacs afin de déceler toute erreur flagrante ou absence de tri.

Pour rappel, le règlement de collectes du SICTOM des Morillons fixe les conditions de collecte et de tri des déchets et a été adopté par arrêté municipal.

Pour tout renseignement sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à appeler le SICTOM des MORILLONS au 03-86-30-77-66.

SERVICE DU TRANSPORT À LA DEMANDE *(Armel Nicolic)*

Le service du transport à la demande se tient à votre disposition tous les vendredis matin pour vous rendre à LUZY. Un chauffeur de taxi peut vous prendre et vous déposer à votre domicile. Une participation financière vous sera demandée. Pour plus de renseignement, appelez le 03 86 30 48 59. Evelyne Grunau vous donnera les informations concernant ce service.

I'ATELIER DE NELLY *(Nelly Delphin)*

L'Atelier de Nelly vous souhaite une bonne et heureuse année 2009. Pour mon 3^{ème} marché artisanal, je vous invite à retenir la date du dimanche 24 mai 2009, où vous pourrez, comme l'an passé, découvrir de nombreux artisans et artistes, participer à un petit jeu ludique, et vous restaurer sur place (proposition d'assiettes froides d'un producteur de la région) pour avoir le plaisir de passer un petit moment ensemble, en toute convivialité et bonne humeur dans un cadre reposant. L'Atelier reste ouvert du Mardi au Samedi de 14h00 à 18h00, et vous pouvez me contacter au 09 64 08 66 45 pour tous renseignements.

A bientôt ; Artisanalement vôtre, Nelly.

FLEURISSEMENT COMMUNAL 2008 *(Armel Nicolic)*

Un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté de participer au concours de fleurissement communal. Votre effort contribue à donner à notre village ainsi qu'aux hameaux un meilleur accueil aux visiteurs. Si chacun en fait un peu, c'est tout le monde qui en profite beaucoup. Merci aussi à Mesdames Chantal Andriot, Laurence Dollet et Monsieur Jean Boucaut qui ont fait partie du jury. Voici les classements dans les différentes catégories.

(Voir tableau ci-après).



CLASSEMENT DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL 2008

Maisons avec Jardin Visible de la Rue

DAUMARIE Françoise	« Le Champ Joly »	1
GENOIS Chantal	« Le Bois de Velle »	2
MONTCHARMONT Liliane	« Le Bourg »	3
OCZKOWSKI Annie	« Le Fourneau »	4

Fenêtres-Murs Fleuris

DIDIER Jean-Jacques et Evelyne	« Le Petit Marié »	1
--------------------------------	--------------------	----------

Commerces

DELAJOUAILLERIE Jacques et Simone	« Le Bourg »	1
-----------------------------------	--------------	----------

Cours Fleuries

BOUVET Jean-Pierre et Béatrice	« Le Bourg d'en Bas »	1
MILLAIRE Thibaud et Simone	« La Gare »	2
DELPHIN Gilles et Nelly	« Le Bois de Velle »	3
THIBAUDIN Jean-Louis et Monique	« Les Vernes »	3 ex-aequo

Fermes Fleuries

PERRIGUEUR Paulette, Chantal et Marcelle	« Le Grand Montigny »	1
POUCHELET Martine	« La Garde »	2

Bâtiments Publics

E.H.P.A.D	« La Foulquière »	1
-----------	-------------------	----------

Prix Spécial Toutes Catégories

ECOLE (*Danièle Nivot*)

La rentrée de septembre a vu arriver Mademoiselle Brun pour la classe de maternelle et Monsieur Lorton pour la classe de cycle 3 : nous leur souhaitons la bienvenue! Mademoiselle Bernier assure toujours la classe de cycle 2 à Chiddes. Mademoiselle Duparc intervient pour aider 3 élèves étrangers et Madame Andriot se déplace dans les classes dans le cadre du réseau d'aide aux enfants en difficultés. Il semblerait que ce réseau d'aide vive sa dernière année car l'Etat veut supprimer ces réseaux et réintégrer dans les classes, les 3000 postes qu'ils représentent en France.

Lors du 1^{er} trimestre de cette année 2008-2009, déjà beaucoup d'activités ont eu lieu :

Le 14 octobre, les petits de maternelle ont été voir avec beaucoup de plaisir un spectacle : « la petite indienne » par la compagnie des 3 Chardons à Luzy.

Le 20 octobre, Monsieur Labulle a régalé les enfants avec un menu élaboré avec des produits bio pour la journée du goût : poulet au cidre, flan de légumes, tarte aux carottes.

Le cross du collège aurait dû réunir les élèves du collège et les élèves de cycle 3 du secteur mais la météo n'a pas permis le déroulement de ce grand rassemblement. Dommage ! Un tournoi de basket a été organisé pour les cycle 3 du secteur à Luzy. Les séances de piscine seront réservées aux élèves du cycle 2 et auront lieu à Saint Honoré où il n'y a pas de problème de météo.

Vendredi 19 décembre les élèves de Millay et de Chiddes se sont retrouvés à Millay pour une journée conviviale avec des chants, des danses, des jeux traditionnels et un goûter avec les parents.

Une vente de bulbes a été organisée au profit des coopératives scolaires.

LA MAIRIE POUR L'ECOLE (*Danièle Nivot*)

Les travaux prévus pour la réfection de l'école de Millay ont été différés pour 2010. Aussi les employés communaux ont réalisé un gros travail pour que nos classes retrouvent un peu de fraîcheur en attendant des travaux de fond. Un grand merci à nos dévoués cantonniers. Suite à la demande du directeur de l'école, la mairie a acheté un ordinateur pour augmenter la capacité informatique de l'école. Les trottinettes achetées en septembre ont eu un grand succès auprès des enfants de la maternelle. La mairie souhaite un bon travail scolaire à tous.

LE COMITE DES FETES (*Chantal Perrigueur*)

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2009.

Nous vous remercions de votre participation active lors de nos manifestations 2008.

A l'occasion des deux fêtes traditionnelles, la Saint Christophe et la Saint Maurice, le Comité des fêtes a proposé encore une fois cette année, diverses animations pour le plaisir de chacun. Pour 2009, le programme s'annonce tout aussi intéressant.

A noter dès maintenant : le dimanche 22 février, randonnée pédestre de Carnaval, puis les rifles le dimanche 26 avril, la soirée théâtre dont la date reste à définir et enfin la fête de la Saint Jean le samedi 20 juin, animée par Edouard.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 03.86.30.45.36 ou bien au 03.86.30.47.56. Pensez également à réserver une place pour le voyage du 16 mai. Destination... Périgord ? Châteaux de la Loire ? Alsace ?

TIR SPORTIF : RESULTATS

En juillet dernier, rappelez-vous, nous avons laissé nos tireurs en attente du championnat de France à Bordeaux, en carabine à 50 mètres. Et bien, le club de tir a rapporté une superbe place de vice champion de France avec Jean Claude Nivot en catégorie senior 3 ! Félicitations à Jean Claude qui signe ainsi la meilleure performance de sa carrière.

Voici les autres résultats obtenus en finale de France, en carabine couché 50 mètres :

Jean Claude NIVOT :	2 ^{ème} en senior 3
Hélène NIVOT :	4 ^{ème} en dame 1
Charlotte MARIE :	5 ^{ème} en cadette
Danièle NIVOT :	14 ^{ème} en dame 2

Un peu plus tard, en septembre, à Bordeaux encore, s'est déroulée la finale du championnat de France des clubs en carabine 50 mètres. Le club de Luzy, qualifié en 1^{ère} division nationale, avec son équipe composée de François, Hélène et Jean Claude Nivot, de Guillaume Andriot et de Charlotte Marie, a terminé 14^{ème} club de France. Encore une belle performance des Millaycois ! La saison du tir à 10 mètres a recommencé et est en cours. Les résultats seront donnés en juillet. A bientôt !

Animations M.A.R.P.A.D (*Sandrine Berthier*)

Notre première centenaire

Pour rien au monde, nous n'aurions manqué de fêter les 100 ans de Madame Denise Beugnot ; à cette occasion tout le personnel était convié à partager le gâteau offert par ses enfants, ainsi que Monsieur le Maire qui a lu un discours en son honneur. Madame Beugnot Denise est née le 22 juillet 1908 à Sanvic. Après avoir suivi son instruction dans les institutions religieuses de Dugny (près d'Orléans), et de Saint Brelade en Bretagne, jusqu'à sa majorité, 21 ans à l'époque, Denise a travaillé comme vendeuse dans une librairie et un magasin de chaussures avant de devenir gérante d'une mercerie. A 22 ans elle fait la connaissance de son mari et de cette union est née une fille . Lors de la seconde guerre mondiale, les marchandises n'étant plus acheminées, elle prend la décision de suspendre son activité. Plus tard elle obtient un emploi au siège du Crédit Lyonnais à Paris, où elle restera pendant 19 ans. A 80 ans elle perd son mari et décide en 2002 de rentrer à la MARPAD pour se rapprocher de sa fille qui habite à Lanty. Elle a aujourd'hui 3 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrières-petits-enfants.



Folklore Estonien

Comme chaque année, au mois de juillet nous organisons une petite fête où nous accueillons les familles des résidents pour partager cette journée conviviale et animée. Nous avons également invité les pensionnaires de la maison de retraite de Luzy ainsi que ceux du Foyer de vie de Moulins-Engilbert (dans le cadre des rencontres Inter-Etablissement) sans oublier les adhérents du Club du 3^{ème} âge de Millay. Grâce au comité de jumelage Luzy-Emmelshausen, nous avons accueilli un groupe folklorique : « KAARATSIM » de Jôgeva en Estonie, fondé en 1980 pour perpétuer les traditions de la danse et de la musique traditionnelle du pays. Un beau spectacle coloré avec la prestance des danseurs, et la musique qui accompagnait le tout. Une pause gourmande a permis à tous de déguster et apprécier les pâtisseries et les bonnes brioches confectionnées par nos cuisinières.

20 ans de Têtes Blanches et Idées Vertes

Tous les ans, au printemps grâce à l'Association Têtes Blanches et Idées Vertes une sortie ou un Thé dansant est organisé. Cette année nous avons fêté les 20 ans de cette Association qui a pour but de promouvoir et améliorer la qualité de vie en Institution en favorisant l'animation et les échanges avec l'extérieur ; réaliser des projets en commun et proposer des formations appropriées aux Etablissements. Pour cette occasion nous sommes allés au Centre des expositions à Nevers où nous avons participé à des Olympiades avec tous les établissements adhérents (nous étions plus de 500 personnes). Nous avons pu apprécier les photos prises par les différents Etablissements lors des diverses animations, admirer les jeux créés par des

pensionnaires avec leur animatrice et les stands pour améliorer notre quotidien dans nos structures. Pendant le repas, nous avons admiré un défilé d'artistes avec des saynètes autour des tables qui nous ont impressionnés : des fées se déplaçaient de tables en tables, des valets qui recherchaient une duchesse, un papillon géant sur des échasses virevoltaient... Puis 13 h 30 place aux jeux : un stand de jeu de quilles, puis le jeu du chamboule-tout, activités sensorielles : reconnaître des saveurs les yeux bandés, reconnaître un objet grâce au toucher.

«... C'était très amusant et toute cette ambiance autour des jeux... »

«...Moi, je suis contente, je suis repartie avec une médaille... »

« ...Moi, ma médaille, je l'ai fait voir à mes enfants et je l'ai accroché dans mon logement... » « ... les costumes des artistes étaient très beau... »

« ... j'ai passé une très bonne journée... »

L'ETE MUSICAL EN SUD MORVAN (Hélène Dollet)

Trois magnifiques concerts en 2008, pour le festival du Vent sur l'Arbre. Le 07 Août en l'Eglise de Millay, 236 personnes ont écouté le Trio Wanderer; concert d'une qualité exceptionnelle. Le 08 Août à Chiddes, 112 personnes pour écouter le comédien Etienne Chicot dans une lecture autour de Rabelais accompagné à la guitare par Christian Rivet. Le 09 Août en l'Eglise de Millay, Nicolas Dautricourt et Gérard Caussé ont enchanté 157 personnes avec un duo en sol de Mozart. Ce sont donc 505 personnes qui ont participé à ces manifestations de très grande qualité. Notre festival poursuit sa route et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine. La saison se déroulera du 05 au 07 Août 2009.

BILLETTERIE EN LIGNE SUR INTERNET EN 2009 POUR L'ETE MUSICAL EN SUD MORVAN

Compte tenu de la grande qualité des artistes intervenants à Millay, il faut que nous puissions avoir une qualité de services et de prestations équivalente. La commune va étudier dans son nouveau site internet, un système de commande de billet en ligne pour l'église de Millay. Nous souhaitons réaliser une prise de commande à la place, c'est à dire que le client pourra choisir sur un schéma des places dans l'église, l'endroit où il veut se trouver pendant le concert. Au fur et à mesure des commandes, les places attribuées ne seront plus disponibles à la vente. L'autre avantage de ce système, c'est aussi le paiement en ligne qui permet aux organisateurs d'assurer leur trésorerie.

LE GINKGO BILOBA L'ARBRE AUX QUARANTE ECUS D'OR

(Roger Nourry)

Cet arbre survivant de la préhistoire a été découvert au Japon par un botaniste allemand en 1690. Cette relique, unique survivant d'une famille végétale, dont toutes les autres espèces ont disparue, ne surprend guère, si l'on regarde sa feuille de plus près elle ne ressemble à aucune autre. Formant un éventail aux bords arrondis, échancré en son milieu, elle est parcourue de nervures rayonnantes toutes dirigées vers le pétiole qui est très long. Au 18^{ème} siècle, les premiers exemplaires firent la gloire du jardin botanique d'Utrecht aux Pays-Bas, puis en Angleterre et en France vers 1780 où il fut acquis par Mont de Pétigny pour la somme fabuleuse de quarante écus d'or d'où son 2^{ème} nom français. L'espèce demeurait très rare en Europe car on n'y possédait que des pieds mâles. Le premier pied femelle fût découvert à Genève en 1814. Depuis lors, cet arbre magnifique prospère dans les parcs et jardins. Le Gingko Biloba est le seul arbre à avoir résisté au bombardement atomique au Japon en 1944, le seul qui ait repoussé spontanément. On peut comprendre ainsi qu'il nous vient de l'époque jurassique, il y a quelques 500 millions d'années. On peut penser que le Gingko est unique dans le monde végétal, mais non ! Car c'est un conifère, donc de nombreux spécimens sont ses frères comme les séquoias par exemple, mais beaucoup moins anciens. A cette saison, ses feuilles sont tombées, il ressemble à n'importe quel arbre. A la belle saison, elles sont d'un vert tendre, en automne, elles se colorent d'un jaune citron, c'est superbe à côté d'un liquidambar rouge vif. A planter dans un grand jardin car il peut devenir décoratif. Ses feuilles sont utilisées en pharmacie, les extraits sont des anti-oxydants et jouent un rôle prépondérant, dans la vascularisation du cerveau et l'arthéro-sclérose, la perte de mémoire, les bourdonnements d'oreilles et peut être un vasculo-protecteur pour la circulation veineuse des jambes. Pour plus de détails voir un pharmacien. Dans tous les cas, c'est un arbre à protéger, que la nature nous a donné, profitons-en.

ARTISANS ARTISTES DU SUD MORVAN

(Axelle de Laplanche)

Je tiens à remercier tous les bénévoles de l'association sans qui la renaissance du dépôt-vente n'aurait pas été possible. La saison 2008 fut très encourageante, et l'association s'est enrichie de nouveaux membres pleins de talents. Certains exposeront pour la première fois en juin, c'est donc des nouveautés en perspective. L'ouverture de Noël a été plus mitigée, mais nous sommes globalement contents et prêts à entamer une nouvelle saison pour faire durer cette petite activité dans le bourg. Vous retrouverez des paniers, des tableaux sur divers supports, de la peinture sur bois porcelaine et verre, de la broderie, des articles pour enfants, des sculptures en bois, des bijoux, des tricots... Pleins d'idées pour faire plaisir ou se faire plaisir... Les bénévoles de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009.

Ouverture du dépôt-vente

Les week-ends de juin, juillet et août de 15 h 00 à 18 h 30

CALENDRIER DES FÊTES DE MILLAY

Du 1^{er} Janvier 2009 au 30 juin 2009

Dimanche 22 Février 2009 – Randonnée du Carnaval Pédestre organisée par le Comité des Fêtes de MILLAY : 2 circuits de 8 ou 16 kms – Départ et Arrivée salle des Fêtes de MILLAY – Inscriptions de 9h à 12h – Participation de 2.50 € à 5.00 € selon le parcours, fléchage des circuits, boissons et ravitaillements compris – Possibilité de 4 heures Morvanelles à l'Arrivée – Renseignements au 03.86.30.45.36 ou 03.86.30.57.36.

Dimanche 26 Avril 2009 – Rifles du Printemps organisées par le Comité des Fêtes de MILLAY à partir de 14h00 à la Salle des Fêtes de MILLAY – Renseignements au 03.86.30.45.36 ou au 03.86.30.47.56.

Mercredi 20 Mai 2009 – Soirée Théâtre de l'Association « Fours'Rires » à partir de 21h00 à la Salle des Fêtes de MILLAY, organisée par le Comité des Fêtes de MILLAY – Renseignements au 03.86.30.45.36 et au 03.86.30.47.56.

Samedi 23 Mai 2009 – Cochon à la Broche de l'Association « Foires et Marchés » de LUZY à la Salle des Fêtes de MILLAY – Renseignements au 03.86.30.23.04.

Dimanche 24 Mai 2009 – Marché Artisanal autour de l'Atelier de Nelly – « Le Bois de Velle » - 58170 MILLAY – renseignements auprès de Nelly DELPHIN au 03.86.30.44.62.

Dimanche 24 Mai 2009 – Randonnée du terroir organisée par « Les Bons Copains » sur les circuits pédestres de Luzy - renseignements au 03.86.30.15.96.

Samedi 20 juin 2009 – Fête de la Saint Jean organisée par le Comité des Fêtes de Millay. Dîner. Feux de la Saint Jean avec concert de cors de chasse en partenariat avec les Bons Copains » de Millay.
– Renseignements au 03.86.30.45.36 et au 03.86.30.47.56.



CARNET ROSE

Le 02 juin 2008- Elsa Odile Monique PACAUT
De Clovis et Céline PACAUT